

Année de la Formation/Domäne/Mention : M1 / DEG / Droit des collectivités territoriales				Code Diplôme : ABMDCC1		Date approbation/présentation CPVU : 28/09/2023												
Parcours-type : Gouvernance territoriale				Code VDI : 109		N° de version dans l'accréditation : 2												
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Parcours Droit				Code Stage : ABM1TI		Formation Initiale/Formation Continue												
Responsable de la Formation : Léo VANIER, Romain RAMBAUD				Code VET : 211		Présentiel												
Responsable de l'Année : Léo VANIER, Romain RAMBAUD																		
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES						NOMBRE D'HEURES				
								1ère session			Session de seconde chance			CM	TD	CM/TD	TP	
								Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu Report	Coef. (1) ou %					Examen terminal
SEMESTRE 1																		
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34087	BC02	Unité 1 - Compétences techniques et contentieuses		O	15	15											
			Droit des propriétés publiques	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA M1/DT COLL TERR/DCAP			6	6	Ecrit et/ou Oral	40%	E.	60%	Oui	40%	E. ou O.	60%	32	13,5
			Droit du contentieux administratif	M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA M1/DT DES LIBERTES/DHDH M1/DT COLL TERR/DCAP			6	6	Ecrit et/ou Oral	40%	E.	60%	Oui	40%	E. ou O.	60%	32	13,5
			Droit des contrats administratifs	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA			3	3	E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	24			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34087	BC02	Unité 2 - Compétences environnementales		O	6	3											
			Droit de l'environnement	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA M1/DT EUROPEEN/CIE			3	3	E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	24			
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	RNCP34087	BC03	Unité 3 - Compétences politiques et administratives		O	9	8											
			Science administrative et politiques publiques	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT DES LIBERTES/DHDH			3	3	E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	24			
			Droit de la vie politique	M1/DT COLL TERR/DCAP			3	3	E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	24			
			Ecriture juridique	M1/DT COLL TERR/DCAP			2	2	Ecrit et/ou Oral	100%	Oui	100%		12				
			Bonification 1		B	2	2											
			Langues			2	2											
			Sport			2	2											
			ETC du SET			2	2											
			Bonification 2		B	1	1											
			Engagement étudiant			1	1											
Total ECTS / Semestre						30		Total Nbre d'heures						172,00	27,00	0,00	0,00	
SEMESTRE 2																		
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34087	BC02	Unité 1 - Compétences techniques et contentieuses		O	15	15											
			Droit du contentieux constitutionnel	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA M1/DT DES LIBERTES/DHDH			6	6	Ecrit et/ou Oral	40%	E.	60%	Oui	40%	E. ou O.	60%	32	13,5
			Droit de l'urbanisme	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA M1/DT COLL TERR/DCAP			6	6	Ecrit et/ou Oral	40%	E.	60%	Oui	40%	E. ou O.	60%	32	13,5
			Droit de la responsabilité administrative	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA			3	3	E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	24			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34087	BC02	Unité 2 - Compétences sociales		O	9	8											
			Droit de la fonction publique	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA			3	3	E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	24			
			Droit du service public et droit des administrés	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA M1/DT EUROPEEN/CIE			3	3	E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	24			
			Droit de la sécurité sociale	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL			2	2	E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	18			
Appui à la transformation en contexte professionnel	RNCP34087	BC04	Unité 3 - Compétences professionnelles		O	6	7											
			Clinique juridique de droit des collectivités territoriales			3	3	Ecrit et/ou Oral	100%		Oui	100%		12				
			Anglais juridique			2	2	Ecrit et/ou Oral	100%		Oui	100%		27				
			Professionalisation			2	2							18				
			Rapport de recherche ou rapport de stage (obtenu par équivalence avec le stage effectué au titre de la 4ème année d'IEP)			2	2	E. ou O.	100%			E. ou O.	100%					
			Bonification 1		B	2	2											
			Langues			2	2											
			Sport			2	2											
			ETC du SET			2	2											
			Bonification 2		B	1	1											
			Engagement étudiant			1	1											
Total ECTS / Semestre						30		Total Nbre d'heures						211,00	27,00	0,00	0,00	
Commentaire :																		
L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.																		
Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).																		
Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.																		
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.																		

Intitulé du diplôme : PARCOURS DE DOUBLE DIPLOMATION IEP-FD Intitulé école : 4ème année "Gouvernance territoriale" Management des collectivités territoriales - Droit des collectivités territoriales - externe Intitulé parcours : collectivités territoriales - externe Finalité du diplôme : Professionnelle Type formation :						
			Formation initiale	Formation en Alternance Contrat prof		
			Formation continue	Formation Alternance, Apprentissage		
			Formation EAD			
Unité d'enseignements et matières	Mutualisation	Choix	Date approbation CEVIE :	Date validation CA :	Type d'évaluation	Note éliminatoire
	si enseignement mutualisé indiquez le nom et l'année d'études du parcours concerné (par ex : A4 DPC)	Précisez : O pour obligatoire X pour matière à choix F pour facultatif				
UE/Matières Politiques Fondamentales		O				9,99
Politiques publiques (par équivalence avec la matière sciences administrative et politiques publiques suivie en M1)	CF A3	O	24	6	E/O	6,99
Politiques publiques territoriales	TC IGAP	O	30	6	E/O	6,99
Compétences professionnelles en Anglais		O	20	6	cc	6,99
UE/Matières Sociologiques Fondamentales		O				9,99
Sociologie contemporaine	CF A3	O	24	6	E/O	6,99
Gouvernance touristique et développement territorial_Sociologie des organisations	TC IGAP	O	12	6	E/O	6,99
UE/Laboratoire d'action publique	TC IGAP	O	32	10	CC	9,99
UE/Matières de spécialisation		O				9,99
Introduction à l'urbanisme contemporain (par équivalence avec la matière Droit de l'urbanisme suivie en M1)	TC IGAP	O	16	6	E/O	6,99
Droit des collectivités territoriales (par équivalence avec la clinique juridique en droit des collectivités territoriales - fac)	TC IGAP	O	12	6	E/O	6,99
UE/Stage		O		8	CC	9,99
Stage et rapport de stage		O		8		6,99
			170			
<i>Commentaires Facultatifs:</i>						

Intitulé du diplôme : PARCOURS DE DOUBLE DIPLOMATION IEP-FD Intitulé école : 4ème année "Gouvernance Territoriale" Management des collectivités territoriales - Droit des collectivités territoriales - interne Intitulé parcours : territoriales - interne												
Finalité du diplôme : Professionnelle Type formation : <table style="width:100%; border:none;"> <tr> <td style="width:33%; border:none;">Formation initiale</td> <td style="width:33%; border:none;">Formation en Alternance Contrat prof</td> </tr> <tr> <td style="border:none;">Formation continue</td> <td style="border:none;">Formation Alternance, Apprentissage</td> </tr> <tr> <td style="border:none;">Formation EAD</td> <td></td> </tr> </table>							Formation initiale	Formation en Alternance Contrat prof	Formation continue	Formation Alternance, Apprentissage	Formation EAD	
Formation initiale	Formation en Alternance Contrat prof											
Formation continue	Formation Alternance, Apprentissage											
Formation EAD												
			Date approbation CEVIE :		Date validation CA :							
Unité d'enseignements et matières	Mutualisation	Choix	Nombre heures présentiel/distanciel/hybride/étudiant	Coefficient = crédits (ECTS) Le nombre indiqué sera le coefficient pondérateur Le nombre total de crédits sur l'année totalisera 60 crédits	Type d'évaluation Précisez : E pour un examen (devoir sur table) D pour dossier à rendre O pour oral CC pour contrôle continu VSN pour validation sans note Les évaluations E, D et O donnent lieu à session 2 (rattrapage)	Note éliminatoire						
	si enseignement mutualisé indiquez le nom et l'année d'études du parcours concerné (par ex : A4 DPC)	Précisez : O pour obligatoire X pour matière à choix F pour facultatif										
Moyenne annuelle				60								
Moyenne annuelle				60								
Unité 1 - Compétences techniques et contentieuses		O		30*								
Droit des Propriétés Publiques		O	48	12								
Droit du Contentieux Administratif		O	48	12								
Droit des Contrats Administratifs		O	24	6								
Semestre 2												
Unité 2 - Compétences techniques et contentieuses		O		30*								
Droit de l'Urbanisme		O	48	18								
Droit de la Responsabilité Administrative		O	24	12								
			192	60								
Commentaires Facultatifs: les matières sur fond grisé sont présentées pour information. Elles dépendent de la faculté de Droit.												

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 / DEG / Droit des collectivités territoriales										Code Diplôme : ABMDCC1		Date approbation/présentation CFVU : 28/09/2023							
Parcours-type : Gouvernance territoriale										Code VDI : 109		N° de version dans l'accréditation : 1							
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Parcours IEP										Code Etape : ABM1TI		Formation Initiale/Formation Continu							
Responsable de la Formation : Léo VANIER, Romain RAMBAUD										Code VET : 211		Présentiel							
Responsable de l'Année : Léo VANIER, Romain RAMBAUD																			
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES			
								1ère session				Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP
								Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 1																			
		Unité 1 - Compétences techniques et contentieuses			O	30	30												
		Droit des propriétés publiques	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA				12	Ecrit et/ou Oral	40%	E.	60%	Oui	40%	E. ou O.	60%	32	13,5		
		Droit du contentieux administratif	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA				12	Ecrit et/ou Oral	40%	E.	60%	Oui	40%	E. ou O.	60%	32	13,5		
		Droit des contrats administratifs	M1/DT DES LIBERTES/DHDH M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA				6			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	24			
Total ECTS / Semestre						30	Total Nbre d'heures						88,00	27,00	0,00	0,00			
SEMESTRE 2																			
		Unité 1 - Compétences techniques et contentieuses			O	30	30												
		Droit de l'urbanisme	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA				18	Ecrit et/ou Oral	40%	E.	60%	Oui	40%	E. ou O.	60%	32	13,5		
		Droit de la responsabilité administrative	M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA				12			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	24			
Total ECTS / Semestre						30	Total Nbre d'heures						56,00	13,50	0,00	0,00			
Commentaires :																			
L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.																			
Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).																			
Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.																			
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.																			